

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Représentés : 3

Absents : 4

Date de convocation : 11 avril 2024

Date d'affichage : 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze avril à 18 heures, le Conseil Municipal, reconvoqué faute de quorum à la séance du 11 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - FALCOZ Corine – GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – GRANGE Christian – GRANGE Michel

**Étaient représentés :** MAGNIN Carine (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RETORNAZ Dominique) – RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à FALCOZ Corine)

**Étaient absents :** RIVAS Natacha – RETORNAZ André - CLAPPIER Pascal – POIROT Marie

**Madame Stéphanie FEUTRIER est désignée secrétaire de séance.**

Délibération n° 24-04-052

**Objet : Attribution des subventions aux associations pour 2024**

Le rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Après examen des bilans de fonctionnement des différentes associations, je vous propose d'allouer les montants de subventions aux associations selon le tableau ci-dessous.

Ces montants sont prévisionnels et pourront éventuellement être modifiés par délibération lors de la production des justificatifs par les bénéficiaires de ces subventions.

Afin de bénéficier de leur subvention, les associations devront impérativement fournir en mairie leurs statuts à jour, et devront également solliciter le versement de leur subvention, celui-ci n'étant pas automatique.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2024 EN €
AEP	50 000.00
Amicale des Sapeurs-pompiers	4 000.00
Anciens combattants	700.00
Auto Retro	1 500.00
Coopérative Scolaire - Classe découverte	11 750.00
Coopérative scolaire - Patin scolaire	792.00
Coopérative scolaire - Ski scolaire	1 193.00
Coopérative scolaire - Transport	3 000.00
Groupe folklorique	700.00
Judo-club	9 000.00
Lu'Matchut	4 000.00
Pêche - La truite de l'Aiguille Noire	2 000.00
Personnel communal	1 500.00
Prévention routière	350.00
Snow Ski Club - Section alpin	73 000.00
Snow Ski Club - Section nordique	23 000.00
Snow Ski Club - Section snow	28 000.00
Sois Là Aussi	2 000.00
Tennis-club Valloire	6 500.00
Valloire Montagne Escalade	11 000.00
Valloire Solidarité Partage	2 000.00
Val'patin	25 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>260 985.00</b>

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication réunie le 4 avril 2024 a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable  
et communication du 4 avril 2024,  
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

### DÉCIDE

➤ d'allouer pour 2024, les montants de subventions de fonctionnement aux associations  
selon le tableau ainsi qu'il suit :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2024 EN €
AEP	50 000.00
Amicale des Sapeurs-pompier	4 000.00
Anciens combattants	700.00
Auto Retro	1 500.00
Coopérative Scolaire - Classe découverte	11 750.00
Coopérative scolaire - Patin scolaire	792.00
Coopérative scolaire - Ski scolaire	1 193.00
Coopérative scolaire - Transport	3 000.00
Groupe folklorique	700.00
Judo-club	9 000.00
Lu'Matchut	4 000.00
Pêche - La truite de l'Aiguille Noire	2 000.00
Personnel communal	1 500.00
Prévention routière	350.00
Snow Ski Club - Section alpin	73 000.00
Snow Ski Club - Section nordique	23 000.00
Snow Ski Club - Section snow	28 000.00
Sois Là Aussi	2 000.00
Tennis-club Valloire	6 500.00
Valloire Montagne Escalade	11 000.00
Valloire Solidarité Partage	2 000.00
Val'patin	25 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>260 985.00</b>

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Valloire, le 19/04/2024

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

